



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Jeudi 4 janvier 2018

900 000 HECTARES DE FORÊT POUR INNOVER AU SERVICE DES HOMMES ET DES ARBRES

Dans un courrier en date du 3 janvier, le Premier Ministre Édouard Philippe a fait part de sa décision d'attribuer une participation du Programme d'investissements d'avenir au projet "Des Hommes et des Arbres" porté par la Métropole du Grand Nancy.

Présenté dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'Innovation de Grande Ambition », ce projet d'un Consortium de 75 partenaires publics et privés du Sud Lorraine, coordonné par la Métropole en lien avec la Communauté d'Agglomération d'Épinal, a été sélectionné parmi plus de cent candidatures à l'échelle nationale.

Avec ce projet, la Métropole agit pleinement dans le cadre de la mission que l'État lui a confiée au titre du Pacte métropolitain d'innovation signé en décembre 2016.

Véritable projet sociétal, économique et environnemental, mobilisant chercheurs, entreprises et citoyens, « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain » veut montrer comment un territoire et ses partenaires peuvent mieux exploiter la ressource forestière, améliorer la santé grâce aux arbres, et penser un nouveau modèle économique faisant de la forêt un véritable patrimoine vivant.

Cette ambition collective vise à apporter des réponses concrètes à la résolution des défis posés par le changement climatique et aux conséquences sur le bien-être des habitants. Des préoccupations qui font écho au récent appel des 15 000 scientifiques alertant sur la dégradation sans précédent de l'environnement, et à l'organisation à Paris du congrès One Planet.

L'une des grandes caractéristiques du projet est d'être conduit par une « Fabrique des Hommes et des Arbres » : ce réseau collaboratif permettra de sensibiliser le grand public à la valeur des services rendus par la forêt et le végétal sur le territoire, à travers notamment l'organisation d'événements économiques, scientifiques et culturels.

Faire partie des 20 territoires retenus par l'État va permettre au Consortium du Sud Lorraine d'accélérer l'émergence et la concrétisation de ses actions. Sur 10 ans, celles-ci permettront notamment de mieux comprendre et maîtriser les risques sanitaires en forêt tels que la maladie de Lyme (cartographie des risques de piqûre et des agents infectieux), d'engager les citoyens dans la valorisation de leur capital végétal (carte interactive du capital forestier), d'instaurer une filière bois durable et performante, de créer des jardins et forêts dédiés à la santé (projet collectif de sylvothérapie), ou de permettre d'avoir un air, une eau et des sols plus sains (eau à préserver en forêt, sols pollués à revegetaliser...).

POUR EN SAVOIR PLUS

1. Quelques chiffres

- 900 000 de forêt sur le territoire d'expérimentation du Sud Lorraine
- Taux de boisement moyen de 37 %
- Filière bois : 4,9 milliards € de chiffre d'affaires
- 21 entreprises engagées
- 1 500 chercheurs mobilisés

2. Les objectifs

- favoriser des écosystèmes naturels durables et résilients : penser le long terme pour assurer l'adaptation des forêts au changement climatique dans le respect de la biodiversité et des sols, garantir des usagers vertueux du bois depuis la production jusqu'aux consommateurs... ;
- valoriser les ressources forestières : imaginer et commercialiser massivement de nouveaux usages du bois dans l'artisanat, le design et la construction, créer des quartiers démonstrateurs dans lesquels la forêt et la végétation construisent une ville plus saine et plus conviviale...
- placer la nature au service de la santé et du bien-être : promouvoir les vertus thérapeutiques et sociales des jardins et espaces forestiers, végétaliser pour améliorer la qualité des sols et de l'eau...

3. Le Consortium *(liste complète en annexe)*

- 12 territoires du Sud lorraine
- 42 acteurs académiques et associatifs nationaux et internationaux
- 21 entreprises (start-up, PME, grands groupes)

4. Les prochaines étapes

- 2018 : maturation du projet, mobilisation des acteurs pour engager les premières actions, montage du plan de financement ;
- Fin 2019 : participation à l'appel à projets « Territoire d'innovation de grande ambition » ;
- 2020 - 2030 : en cas de sélection du projet, déploiement des axes de transformation et du projet de développement économique.

5. Le financement

- En phase de maturation, pour affiner les actions, mobiliser les acteurs et développer le business plan :
 - État - Caisse des Dépôts : 379.500 €
 - Partenaires du Consortium : 389.500 €

- En phase de déploiement pour 10 ans :
 - État - Caisse des Dépôts : 22 M€ de subventions et 15,9 M€ de fonds propres
 - Partenaires : 59,8 M€

Le fonds global État - Caisse des Dépôts est de 450 M€

Attachée de presse du Grand Nancy : Elise Frisoni
elise.frisoni@grandnancy.eu - Tel. 06 21 90 53 00

Contact technique : Meriem Fournier, Directrice du centre de Nancy AgroParisTech
meriem.fournier@agroparistech.fr - Tel : +33 (0)3 83 39 68 00